



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

*Loire . Saint-Etienne  
Montbrison*



**CHAMBRE DE COMMERCE  
INDUSTRIE ET SERVICES  
SAINT-ETIENNE MONTBRISON**

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

# LE REGIME DE L'AUTO-ENTREPRENEUR





**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Loire . Saint-Etienne  
Montbrison



**CHAMBRE DE COMMERCE  
INDUSTRIE ET SERVICES**  
SAINT-ETIENNE MONTBRISON

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

## LE REGIME DE

# L'AUTO-ENTREPRENEUR

- **Chambre de Commerce et d'Industrie**  
(Saint-Etienne : 04-77-43-04-00)  
(Montbrison : 04-77-96-02-79)
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**  
(Saint-Etienne et Montbrison : 04-77-92-38-00)

**MERCI DE COMPLETER VOTRE FICHE DE PARTICIPATION  
ET D'ETEINDRE VOTRE TELEPHONE PORTABLE**

# ENTREPRENDRE

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

**Entreprendre suppose d'avoir un produit et/ou un service à proposer à une clientèle.**

- **Disposer d'un savoir-faire**
- **Vendre à une clientèle, donc avoir des débouchés**
- **S'organiser sur le plan opérationnel**

**Le but : la rentabilité (recettes > dépenses)**

# ENTREPRENDRE

**Le but : la rentabilité (recettes > dépenses)**

- Introduction
- Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur
- Auto-entrepreneur pour qui ?
- La notion de petite activité
- Un régime fiscal et social simplifié
- Des formalités simplifiées
- En savoir plus

DEPENSES	RECETTES
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Achats de matières premières ou de marchandises</li><li>■ Frais généraux</li><li>■ Impôts et taxes</li><li>■ Rémunération du personnel</li><li>■ Charges sociales</li><li>■ Intérêts d'emprunt</li><li>■ Usure du matériel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Ventes (marchandises, productions)</li><li>■ Prestations de services</li><li>■ Honoraires</li></ul>
<b>RESULTAT (Bénéfice)</b>	<b>RESULTAT (Perte)</b>



# Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur ?

Introduction

=

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

**Un entrepreneur individuel en micro-entreprise**

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

+

**régime micro-social simplifié**

La notion  
de petite activité

+

**sur option : un régime micro-fiscal simplifié  
et une exonération temporaire de taxe  
professionnelle**

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

+

Des formalités  
simplifiées

**dispensé d'immatriculation**

En savoir plus

# Auto-entrepreneur

## Pour qui ?

**Toute personne physique quelle que soit sa situation :**

- **Demandeur d'emploi, Salarié, Fonctionnaire, Retraité, Etudiant, Sans activité,.....**

**Qui souhaite exercer une petite activité professionnelle indépendante :**

- **Non salariée**
- **Commerciale, artisanale, libérale**
- **A titre principal ou complémentaire**

**Quel que soit le mode d'exercice:**

- **De façon régulière;**
- **De façon ponctuelle.**

- **Les obligations de qualification professionnelle demeurent (notamment pour les artisans)**
- **Les salariés sont tenus à une obligation de loyauté vis à vis de l'employeur (déclaration au minimum et autorisation requise s'ils démarchent la même clientèle)**
- **D'autres vérifications préalables s'imposent ( relatives à l'exploitant et à l'établissement )**



Introduction

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur pour qui ?

La notion de petite activité

Un régime fiscal et social simplifié

Des formalités simplifiées

En savoir plus

# Auto-entrepreneur

## Tous les secteurs d'activités sauf :

- La location de matériels et de biens de consommation durable,
- Les activités agricoles,
- Les ventes de véhicules neufs dans les autres Etats membres de l'Union européenne,
- Les activités relevant de la TVA immobilière, (opérations des marchands de biens, les lotisseurs, agents immobiliers)
- Les locations d'immeubles nus à usage professionnel,
- Les officiers publics et ministériels,
- La production littéraire scientifique ou artistique,
- Les opérations sur les marchés à terme, sur les marchés d'options négociables et les opérations sur bons d'option,
- Artistes / Auteurs (artistes peintres, acteurs, chanteurs, intermittents du spectacle, mannequins, pigistes) qui relèvent de la maison des artistes ou de l'AGESSA

Introduction

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur pour qui ?

La notion de petite activité

Un régime fiscal et social simplifié

Des formalités simplifiées

En savoir plus

# Auto-entrepreneur

## ➤ Une entreprise individuelle soumise au régime fiscal « Micro-entreprise »

- Introduction
- Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur
- Auto-entrepreneur pour qui ?
- La notion de petite activité
- Un régime fiscal et social simplifié
- Des formalités simplifiées
- En savoir plus

	MICRO-ENTREPRISE	REEL SIMPLIFIE	REEL NORMAL
VENTE DE MARCHANDISES FABRICATIONS	CA < 80 300 €	CA < 766 000 €	CA > 766 000 €
PRESTATIONS DE SERVICES	CA < 32 100 €	CA < 231 000 €	CA > 231 000 €
MODE DE CALCUL DU RESULTAT	Evaluation forfaitaire du bénéfice  Comptabilité sommaire	Bénéfice établi sur la base d'une comptabilité réelle et précise Possibilité de connaître l'état financier exact de l'entreprise et de faire des prévisions fiables	
PARTICULARITES	Non soumis à TVA	Normes comptables à respecter	



**En cas de dépassement des seuils de tolérance de 88 400 € et de 34 100 €, l'entreprise est soumise à TVA et doit tenir une comptabilité réelle dès le premier jour du mois de dépassement.**

# Auto-entrepreneur

Introduction

## Le régime fiscal « Micro-entreprise »

Le bénéfice imposable est déterminé forfaitairement en fonction du type d'activité

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

- **Achat revente de marchandises**

Chiffre d'Affaires maximum 80 300 € ⇒ bénéfice = 29 % du CA

Auto-entrepreneur pour qui ?

- **Prestations de services**

Chiffre d'Affaires maximum 32 100 € ⇒ bénéfice = 50 % sur CA

La notion de petite activité

- **Prestation des professions libérales**

Chiffre d'Affaires maximum 32 100 € ⇒ bénéfice = 66 % sur CA

Un régime fiscal et social simplifié

Le bénéfice ainsi calculé est soumis au barème progressif par tranches de l'impôt sur le revenu.

Des formalités simplifiées

En savoir plus



**L'évaluation forfaitaire du bénéfice ne tient pas compte des charges réelles qui peuvent s'avérer plus élevées.**

**L'établissement d'un provisionnel (même simple) est conseillé**

# Auto-entrepreneur

## Le régime fiscal « Micro-entreprise »

Le bénéfice imposable est déterminé forfaitairement en fonction du type d'activité

Dépenses		Recettes	
fournitures	1600	Ventes de prestations	
loyers	2000	de services	24000
Carburants	1500		
Assurance	1000		
Téléphone	500		
Maintenance véhicule	400		
Publicité	600		
Fournitures de bureau	200		
Services bancaires	200		
Charges sociales	5000		
total	13000		
Résultat (bénéfice)	11000		

Dépenses		Recettes	
		Ventes de prestations	
		de services	24 000
Charges 50%	12 000		
Résultat (bénéfice) 50%	12 000		

Introduction

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur pour qui ?

La notion de petite activité

Un régime fiscal et social simplifié

Des formalités simplifiées

En savoir plus

# Auto-entrepreneur

## Un régime social simplifié : le « Micro-social »

- **Un calcul simple : CA mensuel ou trimestriel x %**
  - **12 %** pour les activités d'achat-revente, de restauration, hébergement...
  - **21,3 %** pour les entreprises de services, et les professions libérales du RSI
  - **18,3 %** pour les professions libérales relevant de la CIPAV

**Exemple (activité prestations de services) : pour un chiffre d'affaires de 24 000€ sur l'année vous payez 5100 € pour vos charges sociales**

### Cotisations concernées

- la cotisation d'assurance maladie-maternité,
- la cotisation d'allocations familiales,
- la cotisation invalidité-décès,
- les cotisations de retraite de base et de retraite complémentaire,
- la CSG-CRDS.



**Pas de chiffre d'affaires = pas de cotisation et donc pas de validation de trimestre de retraite**

Introduction

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur pour qui ?

La notion de petite activité

Un régime fiscal et social simplifié

Des formalités simplifiées

En savoir plus

# Auto-entrepreneur

Introduction

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur pour qui ?

La notion de petite activité

Un régime fiscal et social simplifié

Des formalités simplifiées

En savoir plus

## Un régime fiscal simplifié sur option: le « Micro-fiscal »

### ➤ Un calcul forfaitaire de l'Impôt sur le Revenu basé sur le chiffre d'affaires mensuel ou trimestriel :

- 1 % s'il s'agit d'une activité d'achat-revente, de restauration, hébergement...
- 1,7 % pour les entreprises de services, et les professions libérales du RSI
- 2,2 % autres prestations de service, de la catégorie des bénéfices non commerciaux (BNC).

**Exemple (activité prestations de services) : pour un chiffre d'affaires de 24 000€ sur l'année vous payez 408 € d'impôt sur le revenu**

### ➤ Une exonération de taxe professionnelle pendant 3 ans

### Condition d'éligibilité

- Revenu fiscal du foyer (2008) < 25 926 € par part de quotient familial



**Cette option n'est pas avantageuse pour les foyers non-imposables**

# Auto-entrepreneur

## Comparatif Impôt sur le revenu

Introduction		
Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur	<b>SANS OPTION MICRO FISCAL</b>	<b>AVEC OPTION MICRO FISCAL</b>
Auto-entrepreneur pour qui ?	<b>Pas de TVA</b>	<b>Pas de TVA</b>
La notion de petite activité	<b>Base de calcul de l'impôt : BENEFICE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>•29% du CA pour les activités commerciales</li> <li>•50% du CA pour les activités services</li> <li>•66% du CA pour les activités libérales</li> </ul>	<b>Base de calcul de l'impôt : chiffre d'affaires</b>
Un régime fiscal et social simplifié	<b>Barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•1% activité principale est l'achat/revente, la vente à consommer sur place et la prestation d'hébergement,</li> <li>•1,7% pour les activités de services relevant des bénéfices industriels et commerciaux (BIC),</li> <li>•2,2 % pour les activités libérales</li> </ul>
Des formalités simplifiées		
En savoir plus		<i>Cette option offerte à condition que le revenu global de référence du foyer fiscal de 2008 ne dépasse pas 25 926 € par part de quotient familial sinon barème IRPP</i>



# Auto-entrepreneur

## En résumé (micro-social + option micro-fiscal)

Introduction

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

➤ **Pour les activités d'achat-revente:**

Charges sociales + impôts sur le revenu = 12 % + 1 % = **13 % du CA**

Auto-entrepreneur pour qui ?

➤ **Pour les activités de prestations de service et activités libérales**

**Relevant du RSI:**

Charges sociales + impôts sur le revenu = 21.3 % + 1.7 % = **23 % du CA**

La notion de petite activité

Un régime fiscal et social simplifié

➤ **Pour les activités libérales (relevant de la CIPAV):**

Charges sociales + impôts sur le revenu = 18.3 % + 2.2 % = **20.5 % du CA**

Des formalités simplifiées

En savoir plus

**Exemple (activité prestations de services) : pour un chiffre d'affaires de 24 000€ sur l'année vous payez 5520€ qui couvrent vos charges sociales et votre impôt sur le Revenu**

# Auto-entrepreneur

## Comment déclarer et payer les contributions

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

### ▪ Pour les cotisations sociales : **Chaque mois ou chaque trimestre**

- Déclaration du chiffre d'affaires
- Calcul des cotisations sociales
- Paiement des cotisations sociales

Sur papier ou en ligne sur le site Internet : [www.lautoentrepreneur.fr](http://www.lautoentrepreneur.fr)

### ▪ Pour l'impôt sur le revenu

➤ si vous choisissez l'option « Micro-fiscal » : **Chaque mois ou chaque trimestre**

- Déclaration du chiffre d'affaires
- Calcul de l'impôt sur le revenu dû
- Paiement de l'impôt sur le revenu

Sur papier ou en ligne sur le site Internet : [www.lautoentrepreneur.fr](http://www.lautoentrepreneur.fr)

➤ si vous ne choisissez pas l'option « Micro-fiscal »

Paiement de l'impôt sur le revenu l'année suivante d'après déclaration des revenus

# Auto-entrepreneur

Introduction

## Une comptabilité simplifiée :

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

- **Livre journal de recettes:** doit mentionner au quotidien le montant et l'origine des recettes encaissées en distinguant les modes de paiement.

Auto-entrepreneur pour qui ?

- **Registre des achats:** si l'activité consiste en la vente de marchandises, le registre doit récapituler le détail des achats en précisant le mode de règlement

La notion de petite activité

- **Double des factures:** conserver toutes les factures et pièces justificatives relatives aux achats et ventes

Un régime fiscal et social simplifié

Il existe des modèles de ces documents sur le site [www.lautoentrepreneur.fr](http://www.lautoentrepreneur.fr)

Des formalités simplifiées

En savoir plus



Ce type de comptabilité ne vous permet pas de connaître la situation réelle de l'activité.

# Auto-entrepreneur

## Une formalité allégée : pas d'immatriculation : une simple déclaration

Soit :

- En ligne sur le site [www.lautoentrepreneur.fr](http://www.lautoentrepreneur.fr)
- Au CFE de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour les commerçants, ou sur [www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)
- Au CFE de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour les artisans.

*Les professionnels libéraux ne sont pas concernés par la dispense d'immatriculation car ils ne sont pas immatriculés à un registre (simple déclaration d'activité à effectuer à l'Urssaf comme actuellement).*

**Formalité gratuite**

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

# Auto-entrepreneur

## Ce qui change :

Introduction

- Les Auto-entrepreneurs ne pourront pas bénéficier de la réglementation spécifique des baux commerciaux.

Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur

- Les Auto-entrepreneurs n'auront pas systématiquement droit au remboursement des frais de formation professionnelle.

Auto-entrepreneur pour qui ?

- Ils ne pourront pas utiliser les titres « artisan », « maître artisan ».

La notion de petite activité

- Les commerçants et artisans seront exonérés des frais de CCI et CMA. Ils ne seront ni éligibles ni électeurs aux élections consulaires,

Un régime fiscal et social simplifié

- Les artisans seront dispensés d'effectuer le stage de préparation à l'installation, mais pourront en faire la demande.

Des formalités simplifiées

En savoir plus



**Si l'entreprise s'immatricule à la Chambre de Commerce et d'Industrie ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat il lui est tout à fait possible de bénéficier du micro-social et du micro-fiscal**

# Auto-entrepreneur

## Ce qui ne change pas :

- Les commerçants et artisans exerçant une activité réglementée restent soumis à l'obligation de qualification professionnelle (ex: le plombier).
- Ils devront contracter une assurance professionnelle, respecter les normes techniques et d'hygiène...
- L'auto-entrepreneur peut protéger ses biens personnels grâce à la déclaration d'insaisissabilité (comme un entrepreneur immatriculé)

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

# Auto-entrepreneur

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

## Les aides à l'installation :

- **L' auto-entrepreneur est éligible à certaines aides : ACCRE, NACRE, ARCE.....**
- **Pour plus de détails participez à la réunion d'information création et reprise d'entreprise « Les clés pour entreprendre »**

# Auto-entrepreneur

## Obtenir plus d'informations:

### ▪ Sites Internet :

- [www.lautoentrepreneur.fr](http://www.lautoentrepreneur.fr)
- [www.auto-entrepreneur.cci.fr](http://www.auto-entrepreneur.cci.fr)
- [www.blog.auto-entrepreneur.cci.fr](http://www.blog.auto-entrepreneur.cci.fr)
- [www.apce.com](http://www.apce.com)
- [www.impôt.gouv.fr](http://www.impôt.gouv.fr)
- [www.rsi.fr](http://www.rsi.fr)

▪ Journée de formation « auto-entrepreneur comment ça marche ? »  
Contacter service économique de la Chambre de Métiers  
ou [www.cma-saint-etienne.fr](http://www.cma-saint-etienne.fr)

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus

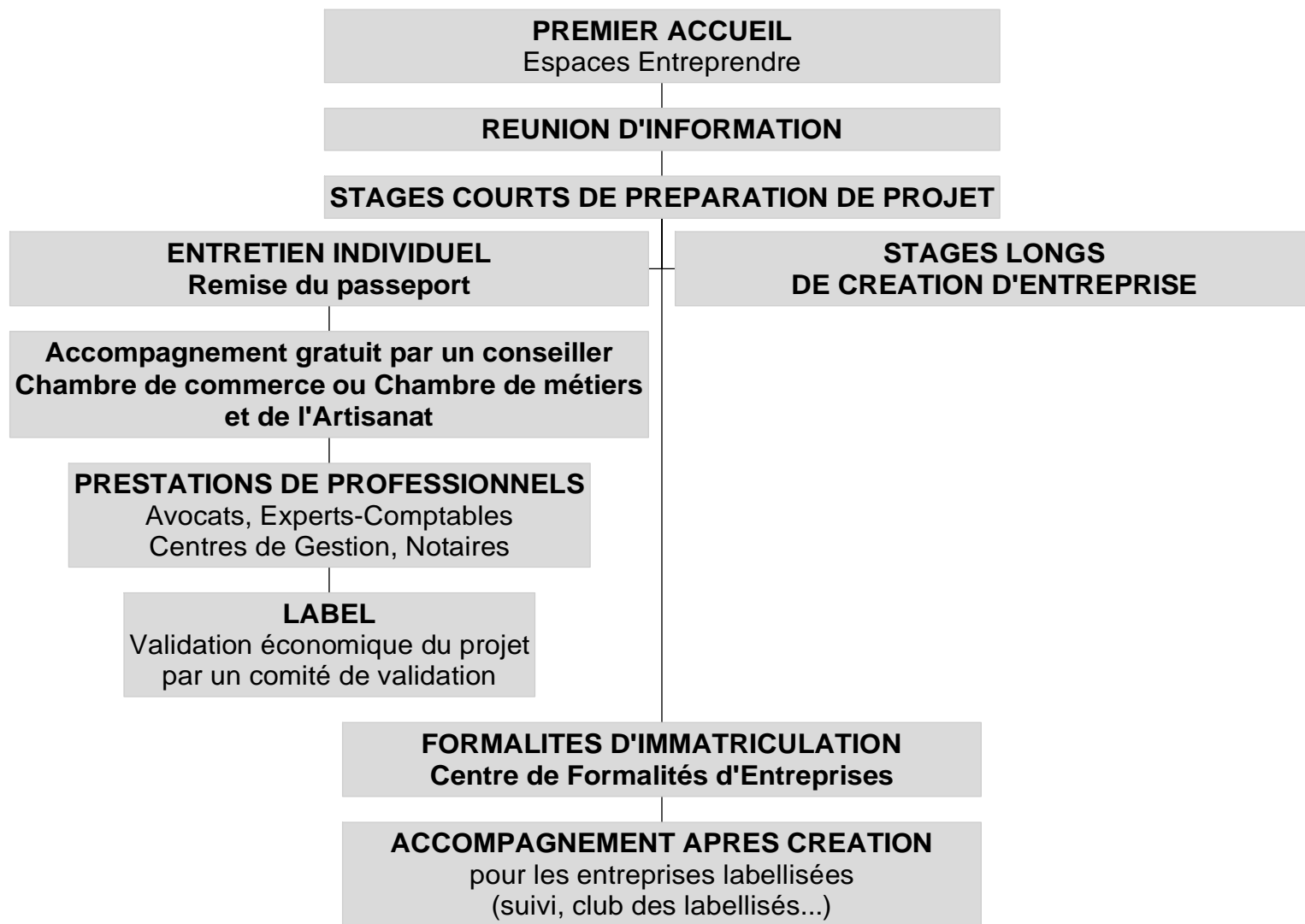


**Pour des réponses aux questions personnelles contacter  
APCE : 0821 08 60 28  
ou [lautoentrepreneur@apce.com](mailto:lautoentrepreneur@apce.com)**

# Auto-entrepreneur

La CCI et la CMA proposent un parcours d'accompagnement pour les entrepreneurs souhaitant s'immatriculer.

- Introduction
- Qu'est ce qu'un Auto-entrepreneur
- Auto-entrepreneur pour qui ?
- La notion de petite activité
- Un régime fiscal et social simplifié
- Des formalités simplifiées
- En savoir plus



# Auto-entrepreneur

## CONCLUSION

- **Récapitulez les points étudiés en cours de réunion**
- **Formalisez votre projet**
- **Définissez la prochaine étape de votre parcours de préparation**

**MERCI DE RENSEIGNER LA FICHE D'EVALUATION**

**CMA : [www.cma-saint-etienne.fr](http://www.cma-saint-etienne.fr)**

**CCI : [www.saint-etienne.cci.fr](http://www.saint-etienne.cci.fr)**

Introduction

Qu'est ce qu'un  
Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur  
pour qui ?

La notion  
de petite activité

Un régime fiscal  
et social  
simplifié

Des formalités  
simplifiées

En savoir plus